



**Native Women's
Association of Canada**



**L'Association des
femmes autochtones
du Canada**

Rapport du projet sur le logement

Résumé

Le 31 mars 2020

Table des matières

Introduction	3
Contexte : Problèmes auxquels sont confrontées les communautés autochtones	4
Logement d’abord	Error! Bookmark not defined.
Stratégie nationale sur le logement	6
Ce que les femmes autochtones ont à dire	6
À qui nous avons parlé.....	6
Tout est dans l’emplacement	Error! Bookmark not defined.
Marché du logement et génocide.....	9
Charge de famille et surpeuplement	10
Conclusion : Des choix impossibles	12
Recommandations	12
Références	14

Ce document est un résumé; à ce titre, il ne présente que nos principales conclusions et recommandations. De plus, la numérotation des tableaux n’est pas consécutive; elle correspond plutôt à celle du rapport complet. Celui-ci sera publié sur le site Web de l’AFAC : www.nwac.ca. Cette recherche a été financée par Services aux Autochtones Canada (SAC), Emploi et Développement social Canada (EDSC) et la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL), mais les opinions exprimées sont celles de l’auteure ou des auteures à titre personnel. SAC, EDSC et la SCHL déclinent toute responsabilité à cet égard.

Introduction

Fondée en 1974, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est un organisme autochtone national qui représente les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones au Canada, y compris les citoyennes des Premières Nations, avec ou sans statut ou émancipées, sur et hors réserve, ainsi que les Métisses et les Inuites. L'AFAC est engagée sur les plans national et international dans un mouvement pour la réforme des politiques par la promotion de l'égalité pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones.

Il est bien connu que l'accès à de bons logements est un sérieux problème auquel sont confrontées les communautés autochtones dans l'ensemble du pays et que cette situation cause de graves préjudices. Les mauvaises conditions de logement, comme le surpeuplement, la présence de moisissures et le manque d'eau potable salubre dans les maisons, accroissent les risques de propagation de maladies infectieuses et d'infections des voies respiratoires ainsi que les risques de violence, contribuent à de faibles taux de réussite scolaire et ont un effet néfaste sur la santé mentale (Inuit Tapiriit Kanatami, 2014; Centre de collaboration nationale de la santé autochtone (CCNSA, 2017; Bryant, 2009). Les Autochtones sont beaucoup plus susceptibles que le reste de la population canadienne de se retrouver sans abri.

Pour les femmes autochtones, le manque de logements sécuritaires est particulièrement problématique. La rareté des logements à coût abordable et des maisons d'hébergement ou refuges accessibles aux femmes autochtones qui fuient la violence, particulièrement dans les communautés rurales et dans le Nord, maintient les femmes dans des situations de violence. Dans son rapport final, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) a conclu que le taux élevé de violence envers les femmes autochtones est causé en partie par leur manque de logement et qu'il s'agit d'une forme de génocide (ENFFADA, 2019a; 2019b). Dix des 231 appels à la justice énoncés dans le rapport de l'Enquête impliquent un meilleur accès au logement (ENFFADA, 2019b). Le logement est une raison importante pour laquelle les femmes autochtones perdent la garde de leurs enfants et il contribue à la prise en charge d'un nombre disproportionnellement élevé d'enfants autochtones par les services de protection de l'enfance. La Commission de vérité et réconciliation du Canada a également conclu que le retrait d'enfants autochtones de leurs familles est une forme de génocide; son premier appel à l'action demandait des ressources adéquates pour permettre aux communautés autochtones de conserver la garde de leurs enfants (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015). Donner aux femmes autochtones l'accès au logement est une étape nécessaire pour contrer les processus génocidaires en cours au Canada. La récente Stratégie nationale sur le logement présente une occasion sans précédent d'agir pour répondre aux besoins de logement des femmes et des personnes de diverses identités de genre autochtones.

Contexte : Problèmes auxquels sont confrontées les communautés autochtones

Toutes les communautés autochtones sont confrontées à des difficultés qui leur sont propres dans l'élaboration, la construction et le maintien d'une offre de logement adéquate. En 2011, Statistique Canada a constaté que les femmes et les filles des Premières Nations sur réserve (42 %) et les femmes et les filles inuites dans l'Inuit Nunangat (35 %) sont de deux à trois fois plus susceptibles de vivre dans un logement qui a besoin de réparations majeures que celles qui vivent hors réserve et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat (Arriagada, 2017, 12). Les tendances au surpeuplement des logements étaient semblables, mais variaient beaucoup plus dans l'Inuit Nunangat. Les femmes et les filles inuites au Nunatsiavut et dans la région désignée des Inuvialuits étaient considérablement moins susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés que celles qui vivent au Nunavik (Arriagada, 2017, 11–12).

À cause de la *Loi sur les Indiens* et d'un déficit de financement profond, il a été particulièrement difficile pour les réserves des Premières Nations d'obtenir du financement pour construire et réparer des maisons (Patrick, 2014, 16). En 2013, le Conseil de gestion financière des Premières Nations estimait que le déficit en matière de logement et d'infrastructure dans les réserves était de 3 à 5 milliards \$. Affaires autochtones et du Nord l'estimaient encore plus élevé : à près de 8,2 milliards \$ (Patterson et Dyck, 2015, 8). De plus, les communautés éloignées et celles du Nord, y compris les communautés hors réserve et inuites dans l'Inuit Nunangat, sont confrontées à un manque considérable d'infrastructure, comme des routes ou un code du bâtiment adaptés à leurs environnements locaux. Cette lacune ralentit la construction, la rend beaucoup plus coûteuse et rend la construction et le maintien d'habitations impossibles (Patterson et Dyck, 2015, 3, 25; Dyck et Patterson, 2017, 25–26). Étant donné que les solutions universelles au problème du logement dans les réserves ont invariablement échoué dans les communautés des Premières Nations, il faut que les décisions concernant le logement et l'infrastructure dans les réserves soient dirigées par les communautés elles-mêmes et adaptées aux besoins de chacune (Patterson et Dyck, 2015, 28).

Même dans les communautés moins éloignées, où le logement est plus abondant, environ un tiers de la communauté des sans-abri à l'échelle du Canada s'identifie comme Autochtones, malgré le fait que les Autochtones ne constituent que ~5 % de la population canadienne (Emploi et Développement social Canada [EDSC], 2019a, 11; EDSC, 2017, 21). Cette situation est attribuable en partie aux politiques qui obligent certains Autochtones à quitter leur communauté pour avoir accès à des emplois et des services, ce qui les laisse souvent seuls et isolés dans des centres urbains (Christensen, 2017). Elle est due aussi au fait que les enfants autochtones restent largement surreprésentés dans les services de protection de l'enfance et que les chiffres ont même bondi au cours des dernières décennies, jusqu'à dépasser le nombre d'enfants dans les tristement célèbres pensionnats (Sinha, Delaye et Orav-Lakaski, 2018; Wray et Sinha, 2015). Le fait que les enfants pris en charge par les services de protection de l'enfance et placés dans des familles d'accueil ne bénéficient d'aucun soutien de transition lorsqu'ils

arrivent à l'âge limite est une des principales causes de l'itinérance chez les jeunes Autochtones (Baskin, 2007; Kidd, Thistle, O'Grady et Gaetz, 2018). De plus, les femmes autochtones sont plus susceptibles que les femmes non autochtones de connaître l'itinérance, surtout l'itinérance cachée (hébergement temporaire par des amis ou des parents) (ESDC, 2019a, 11).

Logement d'abord

Logement d'abord [« Housing First »] est le nom d'une organisation communautaire d'intégration centrée sur la clientèle qui soutient la guérison et la réduction des préjudices et fournit des soutiens individualisés. Pendant des décennies, l'opinion dominante en la matière était que les itinérants n'étaient pas prêts à recevoir un logement et qu'il fallait des services de transition pour les préparer. Une révolution s'est produite au cours des dernières décennies : il faut commencer par logement. Logement d'abord préconise plutôt de procurer dès que possible et sans condition un logement aux personnes en situation d'itinérance. Des services optionnels sont offerts par la suite aux clients, qui peuvent choisir leur équipe de travailleurs de soutien. Il n'est toutefois pas obligatoire d'accepter aucun de ces services pour conserver le logement (Gaetz, 2013, 1–7). La recherche a démontré qu'un logement permanent est une base beaucoup plus solide pour favoriser le traitement, le rétablissement et la stabilité que l'obligation de se soumettre à des cycles dans des contextes institutionnels éphémères. La méthode Logement d'abord produit de meilleurs résultats en aidant des individus à accéder à un logement et à le garder, tout en étant considérablement moins coûteuse par personne (Gulcer, Stefancic, Shinn, Tsemberis et Fisher, 2003; Perlman et Parvensky, 2006; Stefancic et Tsemberis, 2007; Montgomery, Hill, Kane et Culhane, 2013; Byrne et autres, 2015).

Au Canada, cette approche a été adaptée aux Autochtones par l'inclusion d'aînés autochtones, de personnel autochtone et d'activités culturelles autochtones et elle a produit de bons résultats (Distasio, Sareen et Isaz, 2014). Un logement adéquat est un fondement solide pour des relations de soutien ainsi que pour la guérison de maladies ou de traumatismes liés aux pensionnats et à la « rafle des années soixante » (Distasio, Sareen et Isaz, 2014, 24). Ce qui est particulièrement important pour les femmes autochtones, c'est que beaucoup de parents qui avaient reçu un soutien de Logement d'abord ont pu reprendre la garde de leurs enfants pendant la durée du programme (Distasio, Sareen et Isaz, 2014, 23). Cependant, il y a eu peu d'études sur les répercussions propres à cette méthode sur les femmes et les personnes de diverses identités de genre autochtones. La personne ainsi logée peut toutefois devoir quitter une communauté d'itinérants autochtones en échange d'un logement parmi des voisins qui sont surtout non autochtones; c'est une difficulté pour les itinérants autochtones qui caractérise cette solution que leur offre Logement d'abord (Bodor et autres, 2011, 45). Malgré sa capacité à loger un plus grand nombre de personnes, Logement d'abord peut donc miner les efforts de décolonisation. Certains travailleurs de Logement d'abord résolvent ce problème en traitant la communauté dans son ensemble, plutôt qu'un membre à la fois.

Stratégie nationale sur le logement

Pour dépasser le stade des interventions d'urgence dans la lutte contre l'itinérance, le Canada a besoin de beaucoup plus de logements à prix abordable. À cette fin, la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral (Gouvernement du Canada, 2018) est une évolution positive de la situation antérieure. Ce plan de 40 milliards de \$ sur dix ans représente la première occasion depuis des décennies d'améliorer radicalement la sécurité du logement pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre autochtones.

Cette approche, qui met fin à l'importance excessive accordée à l'accession à la propriété, établit divers fonds pour réparer et développer des solutions de logements communautaires, sociaux et locatifs abordables. Elle introduira aussi en 2020 l'Allocation canadienne pour le logement, qui sera versée directement aux individus (Gouvernement du Canada, 2018, 15). Elle donne priorité aussi aux plus vulnérables, y compris les femmes et les enfants qui fuient des situations de violence familiale, les personnes handicapées, celles qui ont des problèmes de santé mentale, les aînés, les jeunes et les Autochtones, et répond aux besoins de logement dans le Nord (Gouvernement du Canada, 2018, 24–26).

À cette fin, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) devra réunir annuellement des femmes, y compris des femmes et des personnes de diverses identités de genre autochtones, pour les consulter à propos de leurs besoins en matière de logement (Gouvernement du Canada, 2018, 28). Des solutions de logement fondées sur les distinctions entre les grands groupes autochtones au pays sont en voie d'élaboration en collaboration dans le cadre de la Stratégie nationale décennale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations, de la stratégie nationale sur le logement du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne et de l'Accord auxiliaire sur le logement de la Nation métisse (Gouvernement du Canada, 2018, 19).

La Stratégie nationale du Canada sur le logement offre une occasion sans précédent d'améliorer radicalement la réponse particulière et diversifiée aux besoins de logement des femmes autochtones, mais pour saisir cette occasion, le besoin de preuves empiriques est urgent afin de révéler les expériences vécues et les besoins actuels propres aux femmes, aux filles et aux personnes de diverses identités de genre autochtones. Ce document a pour but de contribuer à l'élaboration de politiques en matière de logement d'importance critique et continue en élevant les voix des femmes et des personnes de diverses identités de genre autochtones, car elles sont les meilleures spécialistes lorsqu'il s'agit de leurs besoins et de leur vie.

Ce que les femmes autochtones ont à dire

À qui nous avons parlé

Nous avons tendu la main aux femmes autochtones à travers le pays au moyen d'un sondage en ligne et de cinq séances de mobilisation.

Le sondage national en ligne, qui comptait 29 questions, a été publié du 8 mars au 15 avril 2019; 64 personnes y ont participé. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et des Territoires du Nord-Ouest, il y a eu des participantes de toutes les provinces et tous les territoires, même si la représentation du Nord a été faible (3,2 % seulement). Les participantes étaient en majorité des citoyennes de Premières Nations avec statut (71,9 %), mais nous avons reçu également la rétroaction de Métisses (12,5 %), d'Inuites (10,9 %) et de citoyennes de Premières Nations sans statut (4,7 %). Il y a eu peu de répondantes Deux-Esprits ou de diverses identités de genre. Les Inuites étaient surtout des jeunes de petites villes autour de Happy Valley, au Nunatsiavut (Labrador); elles étaient aussi les plus susceptibles d'avoir un emploi et d'être propriétaires de leur maison. Elles étaient celles qui avaient le plus de sécurité financière, mais également les plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé liés à leur logement. Les Métisses étaient concentrées dans des villes de taille moyenne de la région des Prairies, elles étaient plus âgées et les plus susceptibles de vivre dans des logements sociaux. Les répondantes de Premières Nations avec et sans statut venaient de partout au pays, mais surtout des plus grandes villes. Les citoyennes de Premières Nations avec statut étaient également représentées dans les régions rurales et certaines vivaient sur réserve. Environ la moitié d'entre elles étaient propriétaires de leur maison. Les répondantes métisses et les citoyennes de Premières Nations sans statut étaient les moins susceptibles d'être propriétaires de leur maison, les plus susceptibles d'être locataires et les plus fragiles sur le plan financier.

Au printemps 2019, l'équipe de l'AFAC a tenu quatre séances de mobilisation communautaire de deux jours en collaboration avec les associations provinciales et territoriales membres (APTM) de l'AFAC, ainsi que la Saskatchewan Aboriginal Women's Circle Corporation [Société du Cercle des femmes autochtones de la Saskatchewan], le Yukon Aboriginal Women's Council [Conseil des femmes autochtones du Yukon] et le Temiskaming Native Women's Support Group [Groupe de soutien des femmes autochtones du Témiscamingue]. Les séances de Gatineau (Québec, les 27 et 28 mars) ont mis l'accent sur les expériences générales de logement en milieu urbain, à Ottawa et à Montréal, tandis que d'autres portaient sur les expériences de logement dans des régions éloignées, rurales et nordiques et des agglomérations de petite et moyenne tailles, avec plus d'information sur le logement dans les réserves des Premières Nations. Vu qu'il est si courant de faire la transition entre communautés rurales et centres urbains, ainsi que sur et hors réserve, chaque séance reflétait une multiplicité d'expériences régionales et de transition. Les séances comprenaient des voix diverses et les points de vue de jeunes, d'âînées, de personnes LGBTQ2E+, de citoyennes de Premières Nations avec et sans statut, de Métisses et d'Inuites.

La dernière forme de mobilisation a été une consultation avec le conseil d'administration de l'AFAC, en février 2020. Dix-sept personnes ont participé à cette séance de mobilisation, y compris des membres du conseil d'administration, des représentantes d'APTM de l'AFAC et des personnes des communautés autochtones servies en général par l'AFAC. Nous leur avons présenté les principales conclusions du reste du projet et les avons invitées à y réagir et à exprimer leurs propres points de vue en répondant à trois questions pour lancer les débats.

Nous leur avons demandé : 1) quels sont les problèmes de logement auxquels leurs communautés sont confrontées; 2) ce qu'elles veulent en matière de logement et 3) des possibilités de solution.

Tout est dans l'emplacement

Les problèmes de logement (eau potable salubre, chauffage, électricité, installations sanitaires, etc.) et les problèmes de santé liés au logement sont le plus courants dans les milieux urbains et les régions rurales, mais la situation est pire dans les régions rurales. Le manque de logements dans les réserves a fait l'objet d'un débat en profondeur dans les séances de mobilisation :

Je fais partie du conseil de bande. [...]

Le financement n'est pas suffisant. Les petites communautés en ont moins, le taux de croissance est lent, mais le nombre de personnes qui veulent revenir est élevé.

Il y a des jeunes filles qui tombent enceintes juste pour avoir droit à une maison.

La formation des travailleurs et le processus d'inspection des travaux font problème. Ma maison construite il y a quatre ans a maintenant des fuites. [...] La plupart des travailleurs viennent de la réserve et n'ont pas d'expérience. On fait bien venir des électriciens, mais ils font du travail de mauvaise qualité parce que c'est sur réserve.

Les connaissances de base dont les gens ont besoin pour préparer leur maison pour la saison – comme ouvrir les événements et enlever la neige, comme essayer de s'assurer qu'on pourra garder sa maison plus longtemps. Nous devons enseigner aux femmes comment fonctionne une fournaise et comment changer le filtre. De simples pratiques d'entretien.

[Nous avons besoin] de formation en cours d'emploi pour permettre aux femmes de devenir charpentières de métier, par exemple.

[TRADUCTION]

Tableau 25 : Taille des établissements	N^{bre} moyen de problèmes de logement	N^{bre}
Je ne suis pas certaine/Je ne sais pas	1,50	2
Région rurale (pop. de moins de 1 000)	1,38	9
Petit (population de moins de 30 000)	0,31	16
Moyen (pop. de moins de 100 000)	0,00	8
Milieu urbain (pop. de 100,000 ou plus)	0,50	29
Total global	0,54	64

Tableau 21 : Discrimination dans la location (Q11), par identité

Identité	NON	OUI	Total
Premières Nations (sans statut)			
N ^{bre}	1	2	3
%	33,33 %	66,67 %	100,00 %
Premières Nations (avec statut)			
N ^{bre}	26	20	46
%	56,52 %	43,48 %	100,00 %
Inuites			
N ^{bre}	6	1	7
%	85,71 %	14,29 %	100,00 %
Métisses			
N ^{bre}	1	5	6
%	16,67 %	83,33 %	100,00 %
N^{bre} total	34	28	62
% total	54,84 %	45,16 %	100,00 %

Celles qui vivent en milieu urbain ont leurs propres problèmes; elles vivent dans des secteurs sécuritaires (ex. violence de gangs) et font l'objet de plus de discrimination. C'est particulièrement vrai dans la région des Prairies, où 63 % des femmes se sont heurtées à la discrimination lorsqu'elles tentaient de louer un logement. Ces facteurs touchent particulièrement les Métisses : nous avons constaté que 83 % d'entre elles avaient fait l'objet de discrimination lorsqu'elles tentaient de louer un logement.

Quand des mères célibataires viennent du programme Ontario au travail, un drapeau rouge est levé pour les propriétaires; ils ne veulent pas louer à des gens qui dépendent du système. Le fait d'être autochtone fait lever un autre drapeau rouge.

Mon propriétaire m'a accusée de fumer de la marijuana, mais je faisais brûler du foin d'odeur.

Un propriétaire m'a demandé si j'avais 7 enfants, en présumant que le logement était « trop petit » pour ma famille.

Je me sens plus en sécurité dans la réserve qu'en ville.

[TRADUCTION]

Marché du logement et génocide

Le marché du logement fait partie de deux processus de colonisation au Canada : l'appréhension des enfants et les femmes et filles autochtones disparues et assassinées. Les mères autochtones sont très nombreuses à dire que le logement est un obstacle majeur dans la lutte qu'elles mènent pour conserver la garde de leurs enfants. Celles qui ont de la difficulté à trouver un emploi indiquent que leurs prestations de soutien social ou autres ne suffisent pas à payer le prix des logements sur le marché, ce qui rend inévitable l'appréhension des enfants. Des participantes ont également signalé que les femmes qui ont des difficultés financières se tournent vers des quartiers dangereux et la prostitution pour trouver à se loger, ce qui les rend vulnérables à la violence dans un système judiciaire qui ne les protège pas.

Les gens viennent de communautés environnantes en s'attendant à trouver un logement et du travail, mais il est plus probable que leurs enfants seront appréhendés.

Parfois, les mères perdent leurs enfants parce que le logement est inadéquat, par exemple s'il n'y a pas de fenêtre dans une pièce. Il faut avoir des appartements plus grands – mais ça coûte plus cher.

Les services de protection de l'enfance disent que les enfants ne peuvent pas partager une chambre; les enfants sont enlevés à la famille et placés en familles d'accueil où ils finissent par être agressés sexuellement. Les services de protection de l'enfance abusent de leur pouvoir partout au pays.

Le coût du placement des enfants autochtones dans des foyers d'accueil est beaucoup plus élevé que celui du soutien nécessaire pour permettre aux femmes de garder leurs enfants chez elles. Il faudrait exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il utilise cet argent pour garder les familles ensemble.

Nous sommes-nous engagées dans un modèle de refuges et de maisons de transition pour répondre au problème des femmes battues? Particulièrement dans les communautés éloignées – pourquoi faudrait-il que je sois obligée de quitter ma communauté parce que je suis une femme battue? Comment pouvez-vous vous sentir soutenue si on vous envoie à deux ou trois heures de chez vous?

Les femmes ont peur de demander de l'aide au cas où quelqu'un appellerait la Société de l'aide à l'enfance et leurs enfants seraient appréhendés.

Non, l'argent qu'on nous donne ne peut même pas couvrir la location de logements du marché.

L'emplacement rend les femmes vulnérables au trafic d'êtres humains et présente des dangers pour ces femmes qui vivent dans des logements pour les personnes à faible revenu dans des secteurs dangereux de la ville.

[TRADUCTION]

Charge de famille et surpeuplement

Avoir des personnes à charge, des enfants, des petits-enfants, des amis et de la famille est une source clé du surpeuplement des logements, mais vivre avec des amis ou des membres de la famille est un cheminement important pour sortir de l'itinérance. Le problème, c'est que les grandes maisonnées ne peuvent pas se permettre des habitations plus spacieuses et qu'il n'y a pas d'offre de logements assez grands. Même s'il est primordial de mettre l'accent sur les femmes et les enfants, ce ne peut pas être aux dépens des autres femmes.

Notre sondage a montré que les femmes qui ont des adultes à charge vivaient dans les logements les plus peuplés. Cela ne discrédite pas les rapports de difficultés à loger les enfants, mais les confirme plutôt : les femmes autochtones peuvent conserver la garde de leurs enfants seulement si elles ont une habitation assez grande pour satisfaire les exigences des services de protection de l'enfance. Même si cela représente un fardeau financier énorme pour ces chargées de famille, c'est une valeur culturelle à laquelle on tient :

Tableau 40 : Soins		Nombre moyen de logements sur/sous-peuplés
Chargées de famille		-0.65
Enfants (0-18 ans)		-0.88
Adultes		0.67
Sans personnes à charge		-0.88
Total global		-0.77
- Un chiffre positif indique qu'il y a plus de personnes dans un logement qu'il n'y a de place.		
- Un chiffre négatif indique qu'il y a moins de personnes dans un logement qu'il y a de place.		

Le surpeuplement, c'est comme l'itinérance. Les Autochtones ne laissent pas les membres de leur famille dormir dans la rue; laisser les gens toucher le fond, c'est aller trop loin, le soutien est très important. Ma cousine m'a aidée à sortir de l'itinérance

Tableau 15 : Fonds suffisants (Q19) selon le handicap			
Handicap	NON	OUI	Total
Sans handicap			
N ^{bre}	23	27	50
%	46,00 %	54,00 %	100,00 %
Handicapées			
N ^{bre}	12		12
%	100,00 %	0,00 %	100,00 %
N^{bre} total	35	27	62
% total	56,45 %	43,55 %	100,00 %

[TRADUCTION]

La communauté autochtone a toujours pris soin de ses membres. Si vous avez une société de logement autochtone qui adopte seulement d'autres politiques de logement non autochtones, quelle est la différence? Nous avons besoin d'une

politique qui tient compte des pratiques traditionnelles.

[TRADUCTION]

Les femmes autochtones se tournent vers leurs amis et les membres de leurs familles pour les aider quand elles sont éliminées du marché du logement. Les femmes autochtones handicapées sont particulièrement vulnérables : elles étaient les moins susceptibles de tous les groupes d'indiquer qu'elles avaient assez d'argent pour couvrir leurs factures mensuelles.

L'homme ne voulait pas d'une femme prestataire de revenu pour personnes handicapées. Il a dit que j'amènerais des hommes avec moi à la maison et sur sa propriété. En réalité, on m'a refusé la location de nombreuses fois parce que je suis bénéficiaire du POSPH (soutien aux personnes handicapées).

Mon loyer représente plus de 80 % de ma prestation d'invalidité – Toronto est impossible. Je suis ici depuis plus de 30 ans, mon loyer augmente chaque année et je vais devoir quitter mon appartement bientôt. Je n'ai aucune idée où j'irai.

[TRADUCTION]

Lorsque des personnes LGBTQ2E+ sont éliminées du marché du logement à cause du racisme, elles sont confrontées à une difficulté additionnelle : l'ostracisation dans leurs propres communautés :

Un endroit pour personnes seules a été ouvert ici; il y a 100 unités, dont 15 étaient promises à 15 femmes autochtones. Une cliente disait qu'un homme vivait là, elle ne comprenait pas la notion d'identité de genre. Il faut plus d'éducation à ce sujet.

[TRADUCTION]

Conclusion : Des choix impossibles

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre autochtones peuvent rarement être gagnantes lorsqu'elles sont à la recherche d'un logement, que ce soit dans de grandes ou de petites villes, sur ou hors réserve. Elles sont souvent confrontées à des choix impossibles, entre l'accès à des services, un logement à coût abordable, un logement sécuritaire, la garde de leurs enfants et les liens avec leurs communautés. Les besoins et les difficultés varient. La discussion entourant la question du logement a tendance à mettre l'accent sur les difficultés qui concernent le logement des citoyennes de Premières Nations et des Inuites en régions éloignées, mais il ne faut pas ignorer les luttes des Métisses et des personnes de diverses identités de genre qui font face à la discrimination dans les régions urbaines. La nécessité de garder les familles ensemble est un problème qui appelle une action urgente pour les femmes qui ont des enfants, mais ce ne peut pas être aux dépens des nombreuses femmes autochtones qui n'ont pas d'enfants et qui ont plusieurs difficultés intersectionnelles. Pour mieux servir les femmes et les personnes de diverses identités de genre autochtones, la Stratégie nationale sur le logement doit répondre aux besoins de toutes.

Recommandations

Voici quelques-unes de nos recommandations. Veuillez consulter le rapport complet, intitulé « Le logement des Autochtones : politique et mobilisation – Avant-projet de rapport à Services aux Autochtones Canada » pour prendre connaissance de toutes nos recommandations.

1. Mettre en œuvre la Stratégie nationale sur le logement afin d'accroître le financement de logements à coût abordable et les réparations pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre autochtones.
2. Poursuivre l'élaboration en collaboration, de nation à nation, de politiques de logement fondées sur les distinctions.

3. Accroître la formation en métiers spécialisés dans les réserves et les communautés éloignées : fournir financement et soutien afin de permettre aux femmes autochtones d'acquérir des compétences pour devenir des travailleuses qualifiées qui peuvent aider à construire et maintenir des logements de meilleure qualité (p. ex. charpentières agréées, plombières, électriciennes, inspectrices) et soutenir la croissance d'organisations de gens de métiers autochtones, comme l'Aboriginal Apprenticeship Board of Ontario [Conseil d'apprentissage des Autochtones de l'Ontario] (AABO).
4. Soutenir des programmes qui aident les femmes à acquérir des compétences de base en entretien résidentiel, pour qu'elles soient mieux préparées pour prévenir la détérioration de leurs maisons (comme les moisissures).
5. Assurer la mise en œuvre intégrale des principes de Logement d'abord dans les services aux itinérants, adaptés de manière à répondre aux besoins des Autochtones.
6. Soutenir et financer des occasions de formation pour permettre aux femmes autochtones d'obtenir des diplômes et l'agrément en travail social et en counseling, pour qu'un plus grand nombre d'entre elles puissent travailler aux services utilisés par les femmes autochtones.
7. Accroître les soutiens financiers et les soutiens au logement pour les femmes autochtones, particulièrement celles qui ont des enfants ou des adultes à charge, pour soutenir les réseaux de soin autochtones et aider les femmes autochtones à conserver la garde de leurs enfants.
 - 7a) Veiller à ce que la nouvelle Allocation canadienne pour le logement ne réduise pas les allocations actuelles.
 - 7b) Comparer le montant de la nouvelle Allocation canadienne pour le logement aux coûts du marché local du logement, au nombre d'enfants et aux exigences dictées par les services de protection de l'enfance pour garantir que les femmes autochtones ne perdent plus la garde de leurs enfants à cause de problèmes de logement indépendants de leur volonté.
 - 7c) Comparer le montant de la nouvelle Allocation canadienne pour le logement au nombre d'adultes à charge afin de soutenir les femmes autochtones chargées de famille, qui s'occupent d'amis ou de membres de leurs familles ou les aident à sortir de l'itinérance.
 - 7d) Avoir des programmes à l'intention des propriétaires autochtones handicapés pour les aider à faire la mise à niveau de leurs maisons, ou prendre des mesures pour que le coût des logements soit abordable pour les personnes handicapées.
8. Continuer de fournir des soutiens aux femmes autochtones afin de les aider à naviguer à travers de nouvelles complications administratives pour garantir qu'elles pourront avoir accès aux services conçus pour leur venir en aide.

Références

- Baskin, C. (2007). Aboriginal Youth Talk About Structural Determinants as the Causes of Their Homelessness [Des jeunes autochtones parlent de déterminants structurels comme étant la cause de leur itinérance]. *First Peoples Child & Family Review* [Revue de l'enfance et de la famille des Premiers Peuples] 3(3): 31–42. Document consulté en ligne : <http://journals.sfu.ca/fpcfr/index.php/FPCFR/article/view/374>
- Bodor, R., Chewka, D., Smith-Windsor, M., Conley, S. et Pereira, N. (2011). *Perspectives on the Housing First Program with Indigenous Participants* [Perspectives sur le programme Logement d'abord avec des participants autochtones]. Edmonton (Alberta) : Blue Quills First Nations College Research and Program Evaluation Partnership [sous la direction du partenariat pour la recherche et l'évaluation du programme, Collège des Premières Nations Blue Quills]. Document consulté en ligne : <http://homewardtrust.ca/wp-content/uploads/2016/12/Perspectives-on-the-Housing-First-Program-with-Indigenous-Participants.pdf>
- Byrne, T., Treglia, D., Culhane, D., Kuhn, J. et Kane, V. (2015). Predictors of Homelessness Among Families and Single Adults After Exit from Homelessness Prevention and Rapid Re-Housing Programs: Evidence from the Department of Veterans Affairs Supportive Services for Veterans Program [Indicateurs d'itinérance dans les familles et chez les jeunes adultes après la sortie de programmes de prévention de l'itinérance et de relogement rapide : indications du programme de services de soutien pour les anciens combattants du Département des Affaires des anciens combattants (États-Unis)]. *Housing Policy Debate* [Débat sur la politique du logement] 26(1): 252–75. DOI: 10.1080/10511482.2015.1060249
- Christensen, J. (2017). *No Home in a Homeland — Indigenous Peoples and Homelessness in the Canadian North* [Sans domicile dans son pays natal]. Vancouver (Colombie-Britannique) : University of British Columbia Press. Document consulté en ligne : https://www.researchgate.net/publication/325523042_No_Home_in_a_Homeland_Indigenous_Peoples_and_Homelessness_in_the_Canadian_North_by_Julia_Christensen
- Distasio, J., Sareen, J. et Isaak, C. (2014). *At Home/Chez Soi Project: Winnipeg Site Final Report*. Calgary (Alberta) : Mental Health Commission of Canada. Document consulté en ligne : <http://www.mentalhealthcommission.ca>
- En français :** Distasio, J., Sareen, J. et Isaak, C. (2014). *Rapport final du site de Winnipeg : Projet Chez Soi*. Calgary (Alberta) : Commission de la santé mentale du Canada. Document consulté en ligne : https://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/At%252520Home%252520Report%252520Winnipeg%252520FRE_0.pdf

- Employment and Social Development Canada. (2017). *Homelessness Partnering Strategy: Highlights – 2016 Coordinated Point-in-Time Count of Homelessness in Canadian Communities*. (Cat. No.: Em12-25/1-2016E-PDF). Document consulté en ligne : <https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/communities/homelessness/reports/highlights/PiT-Doc.pdf>
- En français :** Emploi et Développement social Canada. (2017). *Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance : faits saillants – dénombrement ponctuel coordonné de l'itinérance dans les collectivités canadiennes de 2016*. (N° de cat. : Em12-25/1-2016F-PDF). En ligne : https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/communities/homelessness/reports/highlights/PiT-Doc_FR.pdf
- Employment and Social Development Canada. (2019). *Everyone Counts 2018: Highlights: Preliminary Results from the Second Nationally Coordinated Point-in-Time Count of Homelessness in Canadian Communities*. (Cat #: Em12-25/2018E-PD) Document consulté en ligne : <http://www12.esdc.gc.ca/sgpe-pmps/servlet/sgpp-pmps-pub?lang=eng&curjsp=p.5bd.2t.1.3ls@-eng.jsp&curactn=dwnld&pid=68871&did=5610>
- En français :** —. (2019). *Tout le monde compte 2018 : Faits saillants : Résultats préliminaires du deuxième dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale*. (N° de cat. : Em12-25/2018F-PDF). En ligne : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/rapports/faits-saillants-denombrement-2018.html>
- Gaetz, S. (2013). 'A Framework for Housing First' in Gaetz, S., Scott, F. et Gulliver, T. (éd.). *Housing First in Canada: Supporting Communities to End Homelessness* [Soutenir les communautés pour mettre fin à l'itinérance]. Toronto (Ontario) : Canadian Homelessness Research Network Press, 1–11. Document consulté en ligne : https://homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/HousingFirstInCanada_0.pdf
- Gouvernement du Canada (2018). *Canada's National Housing Strategy*. Document consulté sur le site Web de la Mortgage and Housing Corporation: <https://www.placetocallhome.ca/-/media/sf/project/placetocallhome/pdfs/canada-national-housing-strategy.pdf>
- En français :** Gouvernement du Canada. *Stratégie nationale sur le logement*. En ligne sur le site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logement : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/nhs>
- Gulcur, L., Stefancic, A., Shinn, M., Tsemberis, S. et Fishcer, S. (2003). Housing, Hospitalization, and Cost Outcomes for Homeless Individuals with Psychiatric Disabilities Participating in Continuum of Care and Housing First Programs [Résultats en matière de logement, d'hospitalisation et de coûts pour les individus sans abri ayant des incapacités psychiatriques]. *Journal of Community & Applied Social Psychology* [Journal de psychologie sociale, communautaire et appliquée] 13(2): 171–86. DOI: [10.1002/casp.723](https://doi.org/10.1002/casp.723)

- Inuit Tapiriit Kanatami. (2014). *Social Determinants of Inuit Health in Canada* [Déterminants sociaux de la santé des Inuits au Canada]. Ottawa, ON: Inuit Tapiriit Kanatami. Document consulté en ligne : <https://www.itk.ca/publication/comprehensive-report-social-determinants-inuit-health-national-inuit-organization>
- Kidd, S. A., Thistle, J., Beaulieu, T., O'Grady, B. et Gaetz, S. (2018). A National Study of Indigenous Youth Homelessness in Canada [Étude nationale de l'itinérance chez les jeunes Autochtones au Canada]. *Public Health* [Santé publique] 176: 163–71. DOI: 10.1016/j.puhe.2018.06.012
- Montgomery, A. E., Hill, L., Kane, V. et Culhane, D. (2013). Housing Chronically Homeless Veterans: Evaluating the Efficacy of a Housing First Approach to HUD-VASH [Loger des anciens combattants en situation d'itinérance chronique : Évaluer l'efficacité d'une approche Logement d'abord de HUD-VASH (programme de deux départements du gouvernement des États-Unis)]. *Journal of Community Psychology* [Journal de psychologie communautaire] 41(4): 505–14. DOI: 10.1002/jcop.21554
- National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. (2019a). *Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. Volume 1a*. Document consulté en ligne : https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Final_Report_Vol_1a-1.pdf
- En français :** Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019a). *Réclamer notre pouvoir et notre place : Le rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Volume 1a*. En ligne : <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf>
- . (2019b). *Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. Volume 1b*. Document consulté en ligne : https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Final_Report_Vol_1b.pdf
- En français :** —. (2019b). *Réclamer notre pouvoir et notre place : Le rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Volume 1b*. En ligne : <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1b.pdf>
- Patrick, C. (2014). *Aboriginal Homelessness in Canada: A Literature Review* [L'itinérance autochtone au Canada : analyse documentaire]. Toronto (Ontario) : Canadian Homelessness Research Network Press. Document consulté en ligne : <https://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/bitstream/handle/10315/29365/AboriginalLiteratureReview.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Patterson, D. et Dyck, L. (2015). *On-Reserve Housing and Infrastructure: Recommendations for Change — Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples Business — Senate — 41st Parliament, 2nd Session*. Ottawa (Ontario) : Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. Document consulté en ligne :

<https://sencanada.ca/content/sen/Committee/412/appa/rep/rep12jun15-e.pdf>

En français : Patterson, D. et Dick, L. (2015a). *La situation du logement dans les Premières Nations : Défis et réussites — 41^e législature, 2^e session*. Ottawa (Ontario) : Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. En ligne :

<https://sencanada.ca/content/sen/Committee/412/appa/rep/rep08feb15b-f.pdf>

Perlman, J. et Parvensky, J. (2006). *Denver Housing First Collaborative: Cost Benefit Analysis and Program Outcomes Report* [La « collaborative » Logement d'abord de Denver : analyse coûts-avantages et rapport sur les résultats du programme]. Denver (Colorado) : Colorado Coalition for the Homeless [Coalition du Colorado pour les itinérants]. Document consulté en ligne :

https://shnny.org/uploads/Supportive_Housing_in_Denver.pdf

Sinha, V., Delaye, A. et Orav-Lakaski, B. (2018). Reimagining Overrepresentation Research: Critical Reflections on Researching the Overrepresentation of First Nations Children in the Child Welfare System [Réimaginer la recherche sur la surreprésentation : réflexions critiques à propos de la recherche sur la surreprésentation des enfants des Premières Nations dans le système de protection de l'enfance]. *Journal of Law and Social Policy* [Journal de droit et de politiques sociales] 28(1): 10–38. Document consulté en ligne :

<https://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/jlsp/vol28/iss1/2>

Stefancic, A. et Tsemberis, S. (2007). Housing First for Long-Term Shelter Dwellers with Psychiatric Disabilities in a Suburban County: A Four Year Study of Housing Access and Retention [Logement d'abord pour les locataires ayant des incapacités psychiatriques dans un comté de banlieue : étude sur quatre ans de l'accès au logement et de la rétention]. *The Journal of Primary Prevention* [Journal de prévention primaire] 28(3/4): 265–79. DOI: 10.1007/s10935-007-0093-9

Truth and Reconciliation Commission of Canada (2015) Calls to Action. Document consulté en ligne : http://trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_English2.pdf

En français : Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). Appels à l'action. En ligne : https://nctr.ca/fr/assets/reports/Final%20Reports/Calls_to_Action_French.pdf

Wray, M. et Sinha, V. (2015). *Foster Care Disparity for Aboriginal Children in 2011* [Disparité dans la prise en charge d'enfants autochtones en 2011]. Canadian Child Welfare Research Portal Information/Portail canadien de la recherche en protection de l'enfance. Sheet # [Feuillet d'information n°] 165E. Montréal (Québec) : Centre for Research on Children and Families [Centre de recherche sur les enfants et les familles (CREF)].